

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS  
SÉANCE DU 14 JUI 2023**

Séance n°5 du 14 juin 2023

Délibération n°DEL2023061407

Objet : demande de subvention  
pour le poste de chargé(e) de  
mission mobilité.

40 délégués

Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 25

Nombre d'excusés : 11 dont 6  
pouvoirs

Nombre d'absents : 1

Le 14 juin 2023 à 18h30, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 6 juin 2023, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : M. SEGUINAR Claudy.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE**

**Étaient présents** : Mme BAUDRILLART Agnès – M. DANÈDE Laurent (pouvoirs de M. RAINETEAU Jean et de M. ZULIAN Jean-Louis) – Mme FOURÉ Brigitte (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) - M. GUYON Jean-Guy - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MANDIN Frédérique – Mme ROCHE Nadine – M. VIDAL Laurent.

**Étaient excusés** : M. BEAU Jacques – M. COMBAUD Renaud (pouvoir à Mme FOURÉ Brigitte) - M. CROIZARD Christian – M. DE LUSTRAC Jean-Marc – Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie – Mme MARCELIN Céline - M. PANTIER Jean-Marie - M. RAINETEAU Jean (pouvoir à M. DANÈDE Laurent) - Mme TEILLET Anne - M. TESSIER Jean-Luc – M. ZULIAN Jean-Louis (pouvoir à M. DANÈDE Laurent).

**Était absente** : Mme BERNARD Marie-Dominique.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE**

**Étaient présents** : Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – Mme BASTIER Nina (pouvoir de M. JOBIT Jean-François) - M. BASTIER Thierry (pouvoir de M. FORT Jean-Paul) – Mme BELGHALI Lucile - M. BŒUF Pascal – M. COLIN Bernard - M. DUPUIS José - M. GEOFFROY Fabrice – Mme GUFFROY Sylvie - Mme GUILLONNEAU Séverine - M. MATHIEU Xavier – Mme MOREAU Carole (pouvoir de M. THOMAS Jean-Claude) - M. POUX Pierre - Mme ROLLIN Lydie - M. SEGUINAR Claudy - M. THOMAS Hubert – M. PARNEIX Jean-Claude.

**Étaient excusés** : M. FORT Jean-Paul (pouvoir à M. BASTIER Thierry) - M. JOBIT Jean-François (pouvoir à Mme BASTIER Nina) - M. THOMAS Jean-Claude (pouvoir à Mme MOREAU Carole).

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE CHARGÉ(E) DE MISSION MOBILITÉ**

Le Président informe le comité syndical que l'état finance l'ingénierie à hauteur de 30 000 € pour la durée du contrat via le fonds vert afin que le PETR puisse mener ses missions de pilotage de mobilité en Ruffécois.

D'autre part, le PETR a prévu de cofinancer le poste avec du FEDER OS5.

Le Président informe également qu'après échange avec les services techniques de l'Etat, la demande de subvention doit être déposée avant fin mai. Elle a été déposée le 17 mai sur le portail « aides-territoires ».

- Vu le Code Général de la Fonction Publique,
- Vu le dispositif Fonds verts destiné à soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique,

**AR Prefecture**

016-200050094-20230614-DEL2023061407-DE  
Reçu le 20/06/2023

- Considérant la nécessité d'élaborer en concertation, une stratégie et un plan d'actions en vue de la signature d'un Contrat Opérationnel de Mobilité.

Le Président propose le plan de financement suivant :

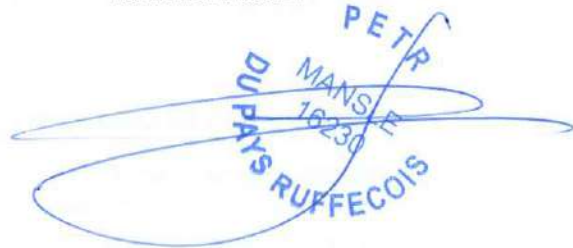
Dépenses		Recettes	
Coût du chargé de mission	38 000,00	Etat – Fonds verts	30 000,00
Frais indirects	7 000,00	FEDER OS5	15 000,00
<b>Total</b>	<b>45 000,00</b>	<b>Total</b>	<b>45 000,00</b>

Le comité syndical, après en avoir délibéré par 31 VOIX POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** les subventions au titre des Fonds Verts et du FEDER OS5
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents intervenants à l'application de cette délibération.

Certifié exécutoire la présente délibération  
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification